

# Droits de la Ligue 1 : danger pour les intermittents du spectacle

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UNDIA LE 30 MAI 2018

À la suite de l'annonce hier de la vente des droits télévisés de la Ligue 1 de football pour la période 2020-2024, droits qui ont été attribués, en majeure partie, à **MediaPro**, **UNDIA** souhaite faire part de son inquiétude quant à la manière dont seront traités les intermittents du spectacle qui collaborent depuis des décennies au championnat de France de football entre autres, et tout particulièrement aux collègues vivant en province. En effet, la qualité du championnat qui a permis à la ligue 1 de briller et de devenir le 3e championnat le plus cher **est également le fruit du savoir-faire de techniciens** qui en font les captations et ont su être reconnus comme parmi les meilleurs au monde.

Or, à l'arrivée de MediaPro, prestataire technique en 2012, avec le démarrage de **beIN** dans le paysage audiovisuel français, **une partie des matches ont été produits avec des cars espagnols ou portugais, opérés par des équipes en grande majorité espagnoles ou portugaises.**

**Pour faire simple, la délocalisation s'était produite à l'intérieur même de nos stades.** Bien que légale, **cette pratique a été dénoncée à l'époque comme un risque à court et moyen terme pour le vivier de techniciens en province.** Ceux-ci ne peuvent continuer à être intermittents si 50 à 75% de leur masse de travail possible leur est enlevée.

Après de longues discussions, notamment avec les acteurs institutionnels locaux, les prestataires historiques et les diffuseurs, un modus vivendi a été trouvé où imagina (filiale française de MediaPro) n'opérait plus ses cars qu'avec des équipes opérant en France à l'année. **Cela risque fort de ne plus être le cas dès lors que MediaPro sera dès 2020 producteur, prestataire et diffuseur**

**ultra-majoritaire** du football français : comment imposer à un groupe espagnol de conserver un accord qui ne les lie plus qu'à eux-mêmes et non plus à un producteur-diffuseur (beIN ou Canal+ jusque là) ?

Verra-t-on ces centaines de techniciens, qui permettent aux sports d'être filmés toute l'année dans l'hexagone, **devoir changer de métier** faute d'avoir atteint le volume de dates qui leur permet de rester intermittents ?

Que diront les autres fédérations et les autres diffuseurs quand **on ne pourra plus constituer d'équipes pour filmer les autres championnats** déjà moins bien dotés financièrement que la L1 ?

Que diront les maires et députés quand ils recevront les uns après les autres leurs administrés autrefois **cadreurs, assistants vidéo, opérateurs LSM, opérateurs synthés, ingénieurs du son, assistants son, truquistes et autres réalisateurs** qui auront perdu leurs droits à l'intermittence suite à la raréfaction du travail en L1 ?

**UNDIA affirme son soutien aux intermittents du spectacle de l'audiovisuel qui pourraient être impactés par cette vente.**

[WWW.UNDIA.FR](http://WWW.UNDIA.FR)

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK : [@ASSOUNDIA](https://www.facebook.com/ASSOUNDIA), SUR TWITTER : [@ASSOUNDIA](https://twitter.com/ASSOUNDIA) ET INSTAGRAM : [@ASSO\\_UNDIA](https://www.instagram.com/ASSO_UNDIA)

TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION IPHONE GRATUITE : [APP.UNDIA.FR](http://APP.UNDIA.FR)

POUR TOUT PROBLÈME LIÉ À L'INTERMITTENCE : [ASSISTANCE@UNDIA.FR](mailto:ASSISTANCE@UNDIA.FR) (ADHÉRENTS SEULEMENT)

POUR ADHÉRER : [ADHESION.UNDIA.FR](http://ADHESION.UNDIA.FR)